

*Slavtcho Kirov*

## **LES THRACES DANS L'OPPOSITION ROMAIN – BARBARE**

Hérité du monde grec mais constamment enrichi, le mot *barbarus* désigne essentiellement l'état d'infériorité et d'exclusion d'un individu ou d'un groupe d'individus apparaissant comme étrangers aux yeux des Romains. Ainsi le Barbare peut être considéré comme l'allophone, comme le non civilisé, comme l'extérieur, comme l'ennemi (de toujours). Alors un peuple qui pendant des siècles a dû lutter contre une barbarie constamment renouvelée, multiple et massive, a pu acquérir une connaissance directe et complète d'elle, afin de pouvoir la maîtriser. Et même si ce peuple de conquérants s'est préoccupé du statut juridique du Barbare, la question touchant à cette «identité» n'est point épuisée.

Ainsi la notion dépasse aisément le point de vue ethnique, comme ce fut le cas pour les Grecs, pour s'élargir et adopter une dimension universelle. Celle-ci de même que le souci perpétuel de se conserver, de préserver son identité débouche sur une volonté d'imposer une culture crue pour être supérieure, d'imposer une civilisation victorieuse. C'est pourquoi «*Dans l'ensemble, la vision romaine de la barbarie paraît bien être celle d'un peuple actif, volontaire, dominateur, réaliste et idéaliste à la fois, passionné d'ordre et d'unité, habitué à lutter et à créer, capable de «guerre intérieure» comme de «guerre extérieure».*<sup>1</sup>

Les Thraces, quoique situés pratiquement aux confins de l'oikoumène, n'échappent pas à cette volonté de civiliser et subissent de plein fouet, pendant plus de trois siècles les tentatives dominatrices de Rome, qui devant tellement d'insistance ne peuvent qu'aboutir à l'intégration des Balkans dans le système politique romain par la création des provinces balkaniques. Malgré cela, une constante facilement identifiable se précise dans le regard que portèrent les Romains sur cette population nombreuse et dangereuse – c'étaient des barbares qu'il fallait maîtriser, qui fallait dompter, qu'il fallait intégrer à la Romanité pour qu'ils ne représentent plus une menace pour le monde civilisé avec lequel ils étaient de plus en plus en contact. Mais ils n'étaient pas les seuls – Rome était partout entourée par des peuples farouches qui dérangaient ou pouvaient

déranger à la paix, à la stabilité.<sup>2</sup> Et si les limites occidentales et australes du monde ont été atteintes, il n'en était pas de même pour celles septentrionales ou orientales. Alors les Thraces qui occupaient une partie plus ou moins proche de ces limites selon les différentes époques, ne pouvaient qu'être considérés comme des barbares.

A travers les nombreux contacts avec eux, les Romains ont pu élaborer une image complexe et composite, la formation de laquelle se décompose en plusieurs strates : tout d'abord la perception qui est le stade initial de la *prise en considération* des caractéristiques générales – une opinion basée essentiellement sur l'apparence et le comportement. Ensuite une *catégorisation* est rendue possible grâce à une comparaison avec d'autres peuples déjà connus. En troisième lieu intervient le processus de *représentation* qui est en fait l'image elle-même. Enfin le *jugement* n'est possible et n'a lieu qu'après la constitution de l'image et qui en effet permet d'exprimer l'opinion par rapport à cette image.

Pourtant, identifiables sur tous les points de la conception romaine de la barbarie, les Thraces, suffisamment éloignés de la Ville, ne préoccupaient pas l'opinion publique sauf en de rares occasions, et paraissent comme délaissés dans leurs montagnes, par les auteurs antiques. Voilà pourquoi il est d'autant plus difficile de cerner avec exactitude leur image d'étrangers à la culture romaine, de sauvages, de non civilisés, de guerriers invincibles, bref - de barbares, aussi bien par leur aspect physique que moral, qui implique une dualité, une double représentation à la fois positive et négative.

### 1.1. L'approche ethnique

Les Thraces, comme chaque peuple, avaient des traits physiques qui leurs étaient propres et permettaient de les différencier des autres peuples, et qui en même temps déterminaient leur appartenance ethnique. Et puisque l'apparence joue un rôle déterminant dans la perception individuelle et en même temps reflète le degré de civilisation, il ne serait alors pas étonnant que les Thraces aient été perçus comme appartenant à un niveau culturel inférieur.

Les quelques bribes isolées et de différentes époques étant parvenues jusqu'à nous, nous permettent d'avoir une idée plus ou moins précise de l'aspect physique des tribus balkaniques. Mais il est d'autant plus difficile de savoir comment se les représentaient les Romains puisque aucune description d'auteurs contemporains de l'époque romaine ne nous soit parvenue. Pourtant cela ne signifie nullement que leur apparence leur était inconnue. Il suffit de penser à tous les Thraces, asservis et présents à Rome. En plus si on tient compte du fait

que pendant moins d'un siècle il y eut trois triomphes célébrés *ex Thraecia*,<sup>3</sup> et que des captifs y étaient montrés, ou bien que des corps militaires thraces avaient participé en de nombreuses expéditions depuis l'époque classique le constat sera inverse. Voilà pourquoi nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une image largement connue, que tous (ou au moins les lecteurs) savaient quels étaient les traits d'un Thrace, et c'est pour cette raison qu'on insiste plutôt sur des particularités de leur caractère que de leur allure. D'où une difficulté supplémentaire pour les modernes. Certes, pour l'époque classique les choses ne sont pas aussi obscures, puisque nous disposons d'un corpus iconographique assez fiable et détaillé,<sup>4</sup> auquel on peut ajouter les fresques décorant le grand tumulus près de Kazanlak en Bulgarie, mais quant à l'époque romaine il en est autrement.

En fait nous pouvons décrire les Thraces, comme ayant une taille plutôt grande,<sup>5</sup> sveltes mais pas minces, avec des cheveux clairs – blonds<sup>6</sup> ou roux, et des yeux pers. Ainsi par leur chevelure ils devraient ressembler *«of the inhabitants of cold, wet places, conversely – Illyrians, Germans, Dalmatians, Sauromatians, and the Scythian types of people in general has reasonably good growth and is thin straight and red.»*<sup>7</sup> Il est fort probable que dans ce passage Galien, suit Aristote qui dans *De la génération des animaux* nous dit : *«Et c'est pourquoi les Scythes du Pont et les Thraces ont les cheveux plats : en effet leur tempérament est humide ainsi que l'air ambiant.»*<sup>8</sup>, argumentant en faveur de la théorie, d'ailleurs largement répandue dans toute l'Antiquité et au Moyen Age, que l'aspect physique et les qualités morales dépendent du climat. Au témoignage sans équivoque d'Aristote, il faut ajouter un autre beaucoup plus précoce – celui de Xénophane de Colophon du VI<sup>e</sup> s.:

*Peau noire et nez camus : ainsi les Éthiopiens  
représentent leurs dieux cependant que les Thraces  
leurs donnent des yeux pers et des cheveux de feu.*<sup>9</sup>

Enfin quant à la chevelure des Thraces, on peut s'appuyer sur Ovide qui dans ses *Tristes* décrit les Gètes chevelus et barbus, mais dans l'insouciance barbare : *«Nulle main n'a coupé leurs cheveux ni leur barbe»*<sup>10</sup> ou bien *«[...] de longs cheveux couvrent leur visage effrayant»*<sup>11</sup>.

Aucune autre description ne nous est pas parvenue. Toutefois il semble que ces caractéristiques se sont maintenues pendant toute l'Antiquité, malgré ou grâce aux fusions avec d'autres ethnies telles par exemple les différentes tribus celtes<sup>12</sup> pendant leurs migrations. Quelle qu'elle en soit la raison l'archétype clair se conserve probablement au moins jusqu'à la fin du Haut Empire et au-

delà pendant la basse époque byzantine.<sup>13</sup> Ainsi certains empereurs dits d'origine thrace étaient blonds ou roux.<sup>14</sup>

Les empereurs et les rois thraces mis à part,<sup>15</sup> nous restons avec l'impression que les Thraces ne faisaient aucun effort esthétique. Pourtant cette image est à nuancer légèrement. Même s'il est plus qu'évident que leur apparence ait pu sensiblement perturber l'esprit d'un ex-poète de la cour impériale, ces guerriers indomptables auraient eu une mode qui leur était propre et qui restait incompréhensible pour les Romains, ceux-ci ne voyant que l'aspect primitif et une éventuelle absence de soins, témoin du primitivisme de ceux-là. En fait à une haute époque les Thraces de la tribu des Abantes<sup>16</sup> portaient une coiffure spécifique et connue à Homère<sup>17</sup>. L'explication vient certainement de Plutarque dans la vie de Thésée: «*C'était encore l'usage alors de rendre à Delphes, au sortir de l'enfance, afin de consacrer à Apollon les prémices de sa chevelure. Thésée s'y rendit donc [...] mais il ne se rase que le devant de la tête, comme le faisaient les Abantes, d'après Homère, et ce genre de coiffure fut, à cause de lui, nommé théseïs (θησηϊα κουρά). Les Abantes furent les premiers à se raser ainsi, non pour l'avoir appris des Arabes, comme certains le pensent, ou par désir d'imiter les Mysiens, mais parce que c'étaient des peuples guerriers, qui combattaient de près et qui étaient particulièrement exercés à repousser leurs ennemis au corps à corps, comme en témoigne Archiloque [...]. Ils se rasaient donc, pour ne pas offrir de prise à l'ennemi avec leurs cheveux.*»<sup>18</sup> Probablement ce type de coiffe ou un qui lui était proche a perduré au moins jusqu'au début de l'époque hellénistique puisque sur les applications du Trésor de Letnitsa<sup>19</sup> on aperçoit clairement une sorte de chignon attaché sur le côté droit (ou sur le sommet) de la tête, une des fonctions duquel était semblable à celle déjà exposée par Plutarque. Une autre raison à ce maintien nous voyons dans la suite du passage cité ci-dessus: «*Alexandre de Macédoine fit apparemment la même réflexion quand, dit-on, il ordonna à ses généraux de faire raser la barbe des Macédoniens, la barbe étant, à son avis, ce qui offrait au combat la prise la plus facile.*»<sup>20</sup>

Si l'on regarde les représentations figurées des Daces – sur le *Tropaeum Traiani* ou sur la colonne Trajane, on s'aperçoit qu'ils aussi prenaient soin de leur apparence.<sup>21</sup> Même l'image sur cette représentation d'un thrace captif (l'unique représentation exceptée celle des Daces, que nous connaissions) de l'époque claudienne.<sup>22</sup>

Le caractère guerrier et sauvage était complété parfois par des tatouages. Il semblerait qu'à une haute époque la pratique fût réservée aux femmes, mais

selon les auteurs des divergences existent, ce qui prouve certainement des différences, des spécificités locales ou tribales. Ainsi, d'après Artémidore<sup>23</sup> chez les Thraces les tatouages auraient été réservés pour les enfants des nobles, alors que chez les Gètes les esclaves portaient ces marques.<sup>24</sup> Cependant, l'information est probablement puisée chez Hérodote.<sup>25</sup> Tout comme c'est le cas pour Pomponius Mela, qui ne mentionne pas expressément les Thraces, mais les Agathyrses.<sup>26</sup> Du reste chez les auteurs de l'époque romaine très peu d'indications font part de cette pratique,<sup>27</sup> Athénée mis à part, mais lui aussi ne fait que rapporter les propos de Cléarque (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Aussi peut on lire dans les *Déipnosophistes*, que les femmes thraces portaient des tatouages, mais que les femmes scythes les leur appliquaient avec des aiguilles.<sup>28</sup> Les faits rapportés ainsi ne nous permettent pas de savoir plus précisément quelles tribus utilisaient les tatouages. Probablement la pratique était plus fréquente chez les tribus plus éloignées des centres urbains et entretenant de plus étroits contacts avec les peuples Scythes, ou en général habitant autour du Danube, comme le suggère l'auteur antique.

Quoi qu'il en soit, d'après Pomponius Mela les Thraces avaient «*un aspect physique rude et laid*».<sup>29</sup> Cette remarque prise telle quelle, peut nous conduire vers une présentation des vêtements des Thraces. Cependant la mode vestimentaire est celle qui change le plus souvent au gré des contacts avec les populations voisines qui elles aussi changent aux grés des vagues migratoires.<sup>30</sup> D'autre part il est évident que les matières utilisées pour la fabrication des différentes pièces du costume thrace, n'ont pas changées. Cuir, laine et chanvre (lequel serait tellement bien travaillé, que ressemblerait au lin) devraient fournir l'essentiel des matériaux utilisés. Ovide ne voit que les fourrures<sup>31</sup> (indispensables encore de nos jours) – quelle manière de mieux exprimer la sauvagerie de ses voisins qu'en les décrivant qu'avec de longs cheveux, barbus et couverts de peaux, ne se distinguant guère des animaux sauvages parmi lesquels ils vivent.

Revenons à Mela. Une deuxième idée vient à l'esprit – la notion de la beauté, qui est non moins subjective. S'efforcer de présenter la barbarie des Thraces, cela n'a rien d'étonnant dans le contexte politique formant le quotidien de nos auteurs, ou celui de leurs sources. Mais cela ne signifie nullement que les Thraces avaient été «laid» où qu'ils se considéraient comme tels. Quant à savoir si la majorité des Romains se les représentaient ainsi (ou les voyaient ainsi – puisque nous avons déjà supposé qu'ils les connaissaient suffisamment bien), il est impossible de le savoir ou de le démontrer, puisque le corpus littéraire avec lequel nous disposons ne reflète que les idées personnelles, ou éven-

tuellement le «on dit», mais qui est tellement incertain ... Et pourtant la beauté physique des Thraces n'est pas totalement ignorée de nos sources. Horace en est le témoin privilégié pour l'époque augustéenne :

*« Je suis maintenant sous les lois d'une Thrace,  
de Chloé, instruite aux doux accords, savante à la  
cithare, et, pour elle, je ne craindrais pas de mourir si,  
épargnée par les destins, ma chère âme doit me survivre »<sup>32</sup>*

Quelques cinquantaines d'années plus tard Vallerius Flaccus, inspiré par Apollonios de Rhodes, en narrant les péripéties des Argonautiques, dans un poème du même nom, nous transmet la légende selon laquelle les Lemniennes avaient massacrés leurs époux, qui s'apprêtaient de les remplacer par des captives thraces, ramenées d'une expédition sur le continent.<sup>33</sup>

### **Conclusion**

Ces quelques détails nous permettent de nuancer quelque peu cet aspect physique grossièrement présenté comme rude, primitif, sauvage. Mais il ne faut pas généraliser quant à l'apparence des Thraces, car enfin elle dépendait du sexe, du niveau social, des coutumes locales ou tribales, des contacts que ceux-ci ont pu établir avec le monde qui les entourait et d'autres causes qui certainement nous échappent. Malheureusement les représentations iconographiques de l'époque romaine qui sont parvenues jusqu'à nous, à cause de leur stylisation, ne permettent de restituer que les grands traits de la «physiologie» des Thraces, les détails particuliers de leur allure et de leur costume restent flous et il faut s'appuyer sur les sources des époques précédentes, gardant constamment en esprit le fait qu'éventuelles modifications ont pu survenir.<sup>34</sup>

D'autre part, il faut savoir aussi que les guerriers thraces devraient être terrifiants au moins lors des affrontements militaires et que c'est cette représentation qui est le plus souvent narrée. Et si l'on prend compte également la position qu'occupait dans la société l'auteur antique, les prises de position deviennent évidentes, et la réalité telle que nous souhaitons deviner ou imaginer se trouve comme déformée par un prisme.

#### ***1.2. L'approche éthique***

Comme tous les barbares occupant l'imaginaire des Romains, les Thraces se prêtaient à une vision double, c'est-à-dire d'une part leur développement en retard par rapport à la civilisation latine les poussait vers un comportement primitif et d'autre part leur ignorance les préservait des vicissitudes qu'apportait

indubitablement la civilisation. En d'autres termes le «mauvais» barbare commet par nature des actes «barbares», alors que le «bon» barbare n'est pas perverti et conserve les qualités foncières et primitives d'un homme naturel vivant en complète harmonie dans le monde qui l'entoure. Mais alors que la première vision est beaucoup plus accessible, pour arriver à percevoir la deuxième, laquelle est aussi un jugement qu'on fait par rapport au sois même, il faut adopter un certain recul et une vision plus philosophique.

Encore plus que l'apparence, les mœurs des Thraces et dans un contexte plus général leurs spécificités culturelles avaient permis aux Romains de porter un jugement négatif sur eux et de les qualifier de Barbares. Mais plus encore leurs valeurs guerrières, c'est leur extrémité qui paraît déterminante aux yeux de nos sources antiques, et c'est elle, qui confirma et imposa cette opinion, qui s'est largement répandue par la suite.

Mais les Thraces ne sont pas les seules tribus sauvages entourant les Romains. Il en est de même pour les Gaulois, les Espagnols, les Germains, surtout les Scythes voisins des Thraces. Pourtant un certain catalogage permet de différencier tous ces peuples par un aspect particulier de leur sauvagerie.

Un des traits caractéristiques mis en avant par la tradition littéraire est le caractère belliqueux des Thraces ainsi que leur sauvagerie (*ferocia*). Tous les auteurs, quelque soit la finalité de leur exposé, s'accordent sur ce point. Dans le domaine de l'historiographie latine le plus explicite nous a paru Florus. Voici un passage de sa *Bellum Thracium*: «[...] les Thraces [...] ne bornèrent pas leurs incursions aux provinces les plus proches, Thessalie et Dalmatie, mais vinrent jusqu'à l'Adriatique; et contenus par cette limite, comme si c'était la nature qui leur barrait la route, ils lancèrent leurs flèches tournoyantes contre les eaux elles-mêmes. Il n'est pas de cruauté qu'ils ne commissent pendant toute cette période dans les traitements qu'ils furent subir à leurs prisonniers, versant aux dieux des libations de sang humain, buvant dans des crânes, souillant par des outrages de toute sorte une mort causée aussi bien par le feu que par la fumée, arrachant même, dans les tortures, les fœtus des femmes enceintes.»<sup>35</sup> Ou bien: «Mais entièrement soumis par Pison, ils montrèrent leur rage au cœur même de leur captivité, car c'est en essayant de mordre leurs chaînes qu'ils se punissaient eux-mêmes de leur sauvagerie.»<sup>36</sup>

Parmi les géographes on ne peut ne pas citer Pomponius Mela, qui sans entrer dans des détails, nous décrit le caractère sauvage des habitants des Balkans, lequel est expliqué par la rudesse du climat et de la situation géographique<sup>37</sup>: «Elle [la contrée] se montre plus généreuse pour sa population masculine, non point cependant pour ce qui est de l'apparence extérieure, car les hommes ont un aspect physique rude et laid, mais pour ce qui est de leur ardeur belliqueuse

*et de leur nombre, et, eu égard à leur multitude et à leur sauvagerie (ferocia), elle est extrêmement féconde»<sup>38</sup> et un peu plus loin «Certains sont farouches (feri sunt) et tout prêts à mourir, en particulier les Gètes.»<sup>39</sup>*

Enfin le vers suivant d'Ovide nous donne l'impression concrète d'un poète sorti de la cour impériale:

*«Si je regarde les hommes,  
ce sont des hommes à peine dignes de ce nom, plus  
sauvages et plus féroces que les loups. Ils ne craignent  
pas les lois, mais la justice cède à la force, et le glaive  
des combats terrasse le droit vaincu.»<sup>40</sup>*

La guerre et le brigandage n'étant pas tellement dissociés dans l'Antiquité, nos Thraces apparaissent comme experts dans l'art de piller. Quelques passages peuvent retenir notre attention, tirés de Tite-Live, de Strabon et d'Arrien. Et si l'historien romain raconte longuement les péripéties causées à l'armée de L. Manlius de son retour d'Asie<sup>41</sup>, Strabon et Arrien sont plus brefs. Voici ce que nous dit Strabon des Besses : «*Les Besses, qui peuplent la plus grande partie de l'Haimos, sont appelés brigands par les brigands eux-mêmes (καὶ ὑπὸ τῶν ληστῶν λησταὶ προσαγορεύονται); ils vivent dans des huttes et mènent une vie misérable*»<sup>42</sup> et des Astes «*Les navires qui viennent s'y échouer [d'Apollonia aux Kyanées] subissent le pillage des Astes, une tribu thrace qui occupe l'intérieur du pays.*»<sup>43</sup> Sur ces mêmes Astes, Arrien confirme cette tradition attestée depuis Xénophon<sup>44</sup> mais également par l'épigraphie.<sup>45</sup> Beaucoup plus au Nord – autour de Tomi, les brigandages faisaient partie intégrante du quotidien d'Ovide:

*«Tout autour nous menacent de guerres cruelles d'innombrables  
peuplades pour qui c'est une honte de ne pas vivre de  
pillage. Rien n'est sûr au dehors ; la colline même est  
défendue par de faibles remparts et par sa position  
naturelle. Quand on s'y attend le moins, comme  
des oiseaux, un vol serré d'ennemis se précipite, et à peine  
l'a-t-on vu qu'il entraîne sa proie.»<sup>46</sup>*

Esprit guerrier et penchant pour le vol, les Thraces ne cessèrent d'attirer la curiosité (et les expéditions «punitives») des Romains. Cependant un autre



aspect, qui à la suite d'Hérodote, a beaucoup marqué les esprits antiques, est la polygamie de certains peuples thraces. En effet la connotation morale des exposés se devait traiter, ou au moins faire remarquer, des particularités de la vie quotidienne des barbares, pour les présenter sous tous les angles de vues possibles, et rendre une image complète. Ainsi la polygamie qui était étrangère à la civilisation romaine, mais aussi les proscriptions qui frappaient des relations de consanguinité proche,<sup>47</sup> n'amélioreraient pas la vision romaine des Thraces.

C'est encore vers Pomponius Mela qu'il faut se tourner pour avoir plus de détails sur les pratiques matrimoniales thraces. «*Les vierges qui veulent se marier ne sont point données en mariage par leurs parents à un homme, mais publiquement, soit exposées comme filles à épouser, soit vendues. Le choix de l'une ou de l'autre issue dépend de l'aspect physique et du caractère. Celles qui sont vertueuses et belles sont très priées (*Probae formosaeque in pretio sunt*); pour les autres on cherche qui veuille les prendre pour de l'argent (*ceteras qui habeant mercede queruntur*).*»<sup>48</sup> Cependant il est fort possible qu'un nombre de ces détails soient inexacts ou erronés surtout si l'on accepte l'idée qu'il a puisé ces informations chez Hérodote.<sup>49</sup> On ne peut être non plus sûr si ces pratiques étaient toujours attestées à son époque, c'est-à-dire au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.<sup>50</sup>

D'après les éditeurs de Mela<sup>51</sup> ce passage est à rapprocher avec un autre développement – cette fois sur les mœurs des Babyloniens<sup>52</sup> où «les filles à épouser» (*ducendae*) ce sont «les autres» (*ceteras*), c'est-à-dire les moins bien pourvues de qualités physiques et morales, cédées contre obligation de les épouser au candidat le moins exigeant ou plutôt le moins pourvu financièrement même prêt à une récompense en contrepartie, alors que les plus belles et les plus vertueuses (*probae formosaeque*) sont vendues (*in pretio sunt*) au plus offrant.

La même interprétation est proposée et par G. Mihailov,<sup>53</sup> mais il donne après, avec des réserves, un passage de Solin, lequel est presque identique à celui de Mela: «*nupturae non parentum arbitrio transeunt ad maritos, sed quae prae aliis specie valent subhastari volunt et licentia taxationis admissa non moribus nubunt, sed praemiis: quas formae premit dedecus, dotibus emunt quibus coniungantur.*»<sup>54</sup> En fait cette manière des femmes de payer les hommes avec la dot est très peu probable car cela supposerait par-dessus tout une relative indépendance financière des femmes thraces, ce qui à l'époque à laquelle nous nous intéressons est impossible, ce qui nous amène à penser qu'ici Solin a simplement «embelli et enrichi» l'exposé de Pomponius Mela.

Même si ces textes ne le disent pas clairement une question vient à l'esprit – est-ce qu'il s'agit véritablement de polygamie ou éventuellement d'un concubinage, qui lui aussi pouvait choquer les esprits romains, à la différence des Grecs

par exemple. D'autre part s'il était aussi prestigieux pour un homme d'avoir plusieurs compagnes, les rois auraient été les premiers à en bénéficier et alors un écho aurait sûrement pu parvenir jusqu'à nous. Mais il n'en est rien, au moins pour l'époque historique.<sup>55</sup>

Enfin une dernière caractéristique des mœurs thraces semble avoir (largement) retenu l'intérêt des auteurs anciens. Il s'agit de la passion que les Thraces approuvaient pour les boissons et en particulier pour le vin et qui les avait rendus célèbres aussi bien parmi les auteurs de langue latine<sup>56</sup> que chez les hellénophones,<sup>57</sup> et surtout pour Athénée de Naucratis, lequel à plusieurs reprises s'en fait l'écho. Or ces excès ainsi que la manière de boire répugnaient aussi bien les Grecs que les Romains cultivés qui nous ont laissé leurs écritures.

En fait, depuis les plus anciens témoignages grecs (sur lesquels s'appuient les écrivains de l'époque romaine) la coutume ou plutôt la manière des Thraces de boire le vin était de le faire sans l'avoir préalablement coupé avec de l'eau.<sup>58</sup> Ceci provoquait une incompréhension totale et donnait lieu des moqueries à leur sujet. Il faut signaler aussi que, exagération ou non, chez les Thraces en abusaient également les femmes, si l'on croit Athénée (mais il cite en partie Platon et il n'est pas sûr que c'était toujours le cas à l'époque romaine): «[...] *of intoxication itself, as practised by Lydians, Persians, Carthaginians, Celts, Iberians, Thracians, and such tribes ; while you, Lacedaemonians, utterly abstain from it. Now the Scythians and Thracians drink nothing but unmixed wine, their wives as well as all the men ; they pour it over the clothes and think that they practise a noble and happy custom.*»<sup>59</sup>

Boire le vin pur, c'était inadmissible, mais en plus le faire « d'un coup » c'était encore pire: «*It is even gentlemanly, Athenaeus says, to pass the time with wine, provided that one does it reasonably, not drinking too deeply, and not **gulping it down in a single breath, Thracian fashion**, but mingling discourse with the potion as a medicine for health.*»<sup>60</sup>

Outre le vin, par deux citations d'Athénée<sup>61</sup> on apprend que les Thraces buvaient une sorte bière – *bryton*, alors que d'après Pomponius Mela: «*L'usage du vin est inconnu de certaines de ces peuplades ; cependant lorsque, au cour d'un festin, les convives lancent sur les feux autour desquels ils campent certaines graines, l'odeur qui s'en dégage leur inspire une gaîté semblable à celle de l'ivresse.*»<sup>62</sup> Que penser alors du propos d'Ovide :

«*Le vin se tient seul, gardant la  
forme des jarres ; et pour boire, on ne puise pas le vin,  
mais on en donne en morceaux.*»<sup>63</sup>

Le froid mis à part, si l'on prend le vers tel quel, on peut penser que le vin de ces régions n'avait pas un taux d'alcool aussi élevé, pour qu'il gèle,<sup>64</sup> ce qui explique en partie les quantités consommées par les Thraces,<sup>65</sup> et en général leur manière de le boire.

### Conclusion

Dans une typologie des différents peuples que se faisaient les Romains, les Thraces occupaient une place à côté d'autres ethnies qualifiées également de Barbares. Cependant l'absence d'un principe de catégorisation générale au départ amène la création des stéréotypes relatifs aux différents peuples à jouer un rôle beaucoup plus important. C'est à partir d'eux que certains intellectuels tenteront de proposer des justifications et des rationalisations *a posteriori* de type géographique ou climatologique.<sup>66</sup> D'autre part l'importance accordée aux mœurs, aux qualités morales des peuples semble prévaloir sur l'aspect physique même si celui-ci n'est jamais totalement absent: «*Prenant d'abord pour modèles les caractères des nations ou des provinces, ils [les anciens] y comparaient chaque individu, disant : un tel ressemble à un Égyptien ; or, les Égyptiens sont rusés, portés à s'instruire, légers, téméraires et portés à faire l'amour ; un tel ressemble à un Celte ou, si l'on veut, à un Germain ; or, les Celtes sont ignares, courageux et farouches ; un tel ressemble à un Thrace ; or, les Thraces sont injustes, paresseux et ivrognes.*»<sup>67</sup> Ainsi cette classification est fortement imprégnée, ou pratiquement issue d'une description des éventuelles vertus ou plus communément des vices et autres penchants: «*Les cités, comme les individus, ont leur caractère: les peuples aussi sont irascibles, intrépides ou craintifs: certains sont davantage portés sur le vin ou sur l'acte sexuel.*»<sup>68</sup> Bizarrement d'après les auteurs les Thraces avaient un faible pour les deux.

Faut-il alors voir un contresens dans la présentation des «bons Thraces»?

#### 1.3. L'approche philosophique – pour une image positive des Thraces?

A côté de l'image négative des Thraces, beaucoup plus répandue dans les sources, une autre vision cette fois positive se glisse discrètement. Il ne s'agit point d'une opposition à l'opinion prépondérante et largement majoritaire, il ne s'agit non plus d'un débat sur le statut des Thraces dans la représentation quelle s'en faisaient les Romains, mais plutôt de quelques réflexions exprimées, de quelques informations données pour enrichir un sujet. Par conséquent il n'est nullement question d'une valorisation des Thraces – directe ou indirecte, mais d'une critique des mœurs romaines, présentée à travers des comparaisons, puisées

entre autres dans le quotidien thrace. A cet ensemble on peut ajouter quelques remarques décrivant les rois thraces, qui se distinguent nettement de leurs sujets à la fois par leur condition, que par leur instruction, leur esprit et leur sensibilité. L'admiration qui en découle est sans conteste la meilleure preuve qu'ils n'étaient point «les barbares des barbares» (*ipsorum barbari barbarorum*).<sup>69</sup>

Un des fils directeurs de cette idée est qu'étant sous-développés, les Thraces ont conservé les valeurs primitives, non corrompus par la civilisation, de l'homme rude mais naturel, d'un homme ayant une conduite de philosophe sans en être, d'un homme proche dans ces actions et ses pensées d'un idéal perdu. «Du moment, en effet, que les rapports d'affaires et l'attachement excessif pour l'argent sont les principales occasions de commettre des injustices, il est logique que soient appelés «justes entre tous» (*δικαιοτάτους*) des hommes qui vivent de si peu de choses. Car enfin si la philosophie prône comme idéal de se suffire à soi-même en menant une vie frugale, c'est qu'elle met la justice en relation étroite avec la tempérance, principe dont l'application exagérée a égaré certains et les a conduits jusqu'au cynisme.»<sup>70</sup>

Cette image véhiculée au tout début de notre ère est facilement compréhensible si nous la comparons aux efforts d'Auguste de restaurer les traditions romaines antiques, de restaurer l'authenticité romaine quelque peu perdue à ses yeux. Cette idéalisation des temps anciens faisait la mode à Rome parmi les gens cultivés et il n'est pas surprenant qu'on la retrouve aussi bien chez les poètes, les géographes ou les historiens.

«Voici ce que rapporte Poséidonios au sujet des Mysiens: dans un esprit de piété, ils s'interdisent de consommer la chair des animaux, et par voie de conséquence celle des bêtes de leur troupeau; ils ne se nourrissent que de miel, de lait, de fromage, et mènent une vie paisible, ce qui leur vaut d'être appelés «hommes pieux» (*θεοσεβειῖς*) et «capnobates» (*καπνοβάτας*). Il y a d'autre part, chez les Thraces, ajoute-t-il, des hommes appelés «ctistes» (*κτίστας*) qui se privent de femmes toute leur vie; le respect qu'ils inspirent leur confère un caractère sacré et leur vie est affranchie de toute crainte.»<sup>71</sup>

Il y a par conséquent une nette différence entre le discours de Strabon (au moins dans ce qui en reste pour les Thraces) et les discours des historiens, ou plutôt des historiographes. Si chez Strabon les Thraces sont des barbares, guerriers mais aussi pilleurs, ils ne sont pas les sauvages sanguinaires, qui sont capables d'anéantir une armée romaine. Et ceci est d'autant plus vrai que chez lui il y a un souci de traitement individuel, où le sujet est la peuplade en question, alors que chez les historiens les détails personnels sont délaissés pour une image globale d'un adversaire unique qu'il faut combattre.

Il est alors d'autant plus surprenant de constater que le deuxième développement assez conséquent et présentant les Thraces sous des bons augures, se trouve chez un historien de l'époque de Tibère – Valère Maxime. Certes il a emprunté à Hérodote le passage, mais c'est l'interprétation qui est pour le moins surprenante. Voici l'extrait en question: «*Mais en Thrace voici un peuple **qui aurait bien le droit de réclamer pour lui une réputation de sagesse**, quand il célèbre la naissance par des pleures et les obsèques avec des cris de joie. Sans disposer des préceptes des spécialistes, il a de la véritable nature de notre condition une vue exacte. Qu'on se débarrasse donc de la tendance qu'ont tous les êtres de trouver plaisir à la vie et qui les oblige souvent à accomplir ou à supporter des actions honteuses, en découvrant dès le début de celle-ci que la fin en sera un peu plus heureuse et plus sereine.*»<sup>72</sup> et aussi «*Fixons notre attention sur l'audace des Cimbres, ajoutons-y la fidélité des Celtibères, joignons-y **la fermeté que la Thrace montre dans sa maîtrise de soi [et qui est une sagesse]**, plaçons à côté la façon que les Lyciens ont habilement trouvée de sortir de leur deuil, etc.*»<sup>73</sup>

Ces deux extraits sont les seuls que nous pûmes trouver décrivant l'ensemble des Thraces autrement que comme un peuple farouche, indomptable et belliqueux. Cependant les hauts personnages appartenant à la cour royale, bénéficient d'un autre traitement et par conséquent d'une autre image. Les sujets ne méritaient pas une attention particulière, mais les rois de Thrace, qui étaient longtemps des alliés romains et fournissaient des troupes à l'armée romaine, avaient un portrait pour le moins favorable. Tournons nous encore une fois vers Valère Maxime – «*On trouve une noble inspiration aussi dans le mot célèbre du roi Cotys. En apprenant que les Athéniens lui avaient attribué le titre de citoyen: «Moi aussi, dit-il, je leur accorderai les droits de mon pays (*illis meae gentis ius dabo*).*» Il a mis sur le même plan Athènes et la Thrace pour éviter de placer celle-ci, à l'occasion d'un tel échange de faveurs, en position d'inégalité et de faire croire ainsi qu'il rabaissait ses origines.»<sup>74</sup>

Un autre Cotys, retient également l'attention des historiens. En effet, après Pydna en 168, les Romains avaient capturés un de ses enfants avec ceux de Persée. Or Bythis, le fils de Cotys, faisait partie du groupe d'otages retenus par le roi macédonien pour s'assurer la fidélité de ses alliés pendant (et après) la guerre.<sup>75</sup> Ainsi à la fin des hostilités ils étaient transférés à Rome,<sup>76</sup> où une ambassade odryse était envoyée pour essayer de le récupérer. L'explication de la participation Thrace dans la guerre fut, que Cotys était obligé d'intervenir à cause de Bythis retenu, et non pas par ses propres volontés. La réaction du Sénat fut plus que favorable : le fils royal ainsi que les autres otages purent

retourner en Thrace, mais aussi chacun reçut des présents d'une valeur de deux mille as.

D'autre part les qualités morales du même Cotys, objet d'une attention particulière de la part des historiographes, nous font imaginer un roi instruit, cultivé, grand stratège et habile diplomate. Pour s'en rendre compte il suffit de consulter Polybe: «*Cotys en imposait par sa stature et il excellait dans les choses de la guerre. En outre, par ses qualités morales, il n'avait rien d'un Thrace. Ainsi il était sobre ; il avait de la douceur dans le caractère et cette profondeur d'âme qui caractérise l'homme libre...*»<sup>77</sup> ou Diodore de Sicile: «*Cotys, king of the Thracians, was a man who [...] in other respects as well was responsible and deserving of friendship.*»<sup>78</sup>

Un troisième Cotys, fils du roi Rhoemetalcès, bénéficiait d'une image favorable dans l'antiquité. Il s'agit du dynaste qui fut assassiné par son oncle Rhescuporis. Celui-là était «*doux*» et «*aimable*», alors que celui-ci «*sombre, avide, refusant toute alliance.*»<sup>79</sup> C'est également au même Cotys, qu'Ovide envoya une lettre pour le demander protection. Ovide le présente comme un homme cultivé et auteur de poèmes en langue grecque:

*«Ajoute que l'étude assidue des arts libéraux adoucit  
les mœurs et en réprime la rudesse. Aucun des rois n'a  
été mieux instruit par eux ou n'accorda plus de temps  
aux paisibles études. Tes poèmes en témoignent : si  
tu supprimais ton nom, je nierais qu'ils aient été composés  
par un jeune Thrace.»*<sup>80</sup>

D'ailleurs au même prince semble-il fait allusion avec éloge une épigramme d'Antipater de Thessalonique:

*«Zeus, Apollon, Arès, à tous trois tu ressembles, fils  
de rois ; heureux fruit désiré d'une mère, les Moires t'ont  
comblé de tous les dons royaux, de toute perfection et  
tu sers de sujet pour les aèdes. Zeus a le sceptre souverain  
Arès la lance, Apollon la beauté ; toi, tu as tout ensemble,  
Cotys.»*<sup>81</sup>

### **Conclusion**

Cette démarche est du moins surprenante, par rapport à la vision générale, largement négative. Mais pour comprendre les deux images, il suffit de se rappeler

qu'elles sont les intentions de l'auteur, et surtout vers quels lecteurs se tourne-t-il. Si l'éloge est pour le peuple romain il est naturel que les Thraces, aient un comportement et un aspect barbare, pour augmenter le contraste avec la civilisation romaine, vanter sa place dans le monde et le rôle qu'elle y joue. Et au contraire, si les louanges profitent aux rois thraces, il est évident qu'ils soient présentés sous bons augures, surtout si une contrepartie est attendue. Un troisième cas de figure existe également – rappeler aux Romains, leurs valeurs d'antan, pour leur infliger une sévère critique et leur montrer qu'avec ces qualités, notamment la *pietas*,<sup>82</sup> la *uirtus*,<sup>83</sup> la *fides*,<sup>84</sup> la *grauitas*,<sup>85</sup> ils sont parvenus à dominer le monde, et que la *maiestas*,<sup>86</sup> découle d'elles.

Et si nous disposons uniquement d'une vision partielle et partielle du monde antique (et pour nous, des relations des Thraces et des Romains) il faut savoir que les traits de la personnalité et du caractère des différents peuples que les Romains jugent dignes d'intérêt, sont ceux qui forment l'envers de l'image que les Romains ont d'eux-mêmes, c'est-à-dire que les défauts reprochés ne sont pas choisis au hasard, mais constituent l'antithèse d'une vertu romaine.

#### NOTES

<sup>1</sup> Cf. **Dauge Y. A.** *Le Barbare, Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, coll. *Latomus*, 176, p. 20.

<sup>2</sup> Arstd., 81: «*Au-delà du cercle extérieur du monde habité, comme une seconde ligne de défense dans la fortification de la cité, vous avez tracé un second cercle ... et c'est là que vous avez placé vos murailles et vos cités frontalières...*»

<sup>3</sup> Cf. **Degrassi, A.** *Fasti consulares et triumphales*, Rome, 1947 dans les *Inscriptiones Italiae*, XIII, 1 ; pour l'année 111av.n.è. «*[C. Caecilius Q. f. Q. n. [metellus Caprar(ius) a. DCXLIII / [pro co(n)s(ule) ex Traecia idi] b. Quint. ]* » ; pour l'année 106 av. n. é. «*[M. Minucius Q. f. -n. Rufus pro] co(n)s(ule) a. DCXLVII / [de Scordisteis et Thraecibus - -] k. Sext. ]* » ; pour l'année 27 av. n. è.: «*M. Licinius M. f. M. n. Crassus pro a. DCCXXVI / co(n)s(ule) ex Thraecia et Geteis IV non. Iul. ]* »

<sup>4</sup> Cf. **Desbals M.-A.** *La Thrace et les Thraces dans l'imaginaire grec aux époques archaïques et classique. Littérature et iconographie*, thèse de doctorat d'État, 1997, Univ. de Paris X

<sup>5</sup> **Plut.** *Æm.*, XVIII, 5

<sup>6</sup> Cf. p.ex. **Hor, O.** III, 9, 19 et aussi *Anth. Pal.*, I, Épigrammes funéraires, 10, Anonyme, «*bonde chevelure*», sur <http://users.skynet.be/remacle2/Anthologie/anth3.htm> (d'après l'édition de Jacobs, t. I, p. 305 ; de Tauchnitz, t. 1, p. 224.)

<sup>7</sup> **Gal.** *Selected works, Mixtures*, 618.

<sup>8</sup> Arstt, G. A. V, 3, 782b 33–35

<sup>9</sup> Cf. Desbals, M.-A. Op. cit., p. 101

<sup>10</sup> Ov., *Tr.*, V, 7, 17-18; on peut ajouter *Tr.*, III, 10, 21-22 : « *la glace pendue à leurs cheveux tinte et leur barbe brille, blanche du gel qui la recouvre.* »

<sup>11</sup> *Ibid.*, loc. cit., V, 7, 50

<sup>12</sup> Eux aussi de type clair

<sup>13</sup> L'arrivée des Slaves renforce sans doute ces traits car eux aussi étaient blonds

<sup>14</sup> G. Mihailov dans *Les Thraces*, p. 96 cite comme « clairs » : « *Claude II le Gothique (268 -270), Thrace de la Dardanie, Constance, père de Constantin le Grand, Thrace de Niche (292-306), Justin II (565-578) et Tibère Constantin II (578-582), tous les deux blonds, Phokas (602-610) était roux. Cependant Julien l'Apostat (355-363), petit-fils de Constantin le Grand et fils de Jules Constance et de Basilina, laquelle fut originaire d'Asie Mineure ou de Grèce, fut brun.* » Ainsi, ici il s'agirait d'une part de la famille constantinienne (il ne serait pas alors étonnant que ses membres ont des traits communs) et d'autre part de trois représentants de la dynastie justinienne. Cependant la filiation de Constantin révèle quelques points difficiles à résoudre, très bien montrés par A. Chastagnol dans la préface de la *Vie de Claude in H.A.*, p. 919 sq. avec des détails et sur les origines impériales.

<sup>15</sup> Il est impossible de croire qu'ils ne soignaient pas leur apparence. Pour les rois thraces on peut prendre l'exemple de Cotys auquel Ovide a adressé une de ses lettres, cf. Ov., *Pont.*, II, 9

<sup>16</sup> La tribu ou une partie d'elle atteignit et peupla l'île d'Eubée à l'époque archaïque

<sup>17</sup> Hom., *Il.*, IV, 533: «Θρήκες ἀκρόκομοι», c.-à-d. «*les Thraces aux cheveux en touffe sur le crâne*»

<sup>18</sup> Plut., *Thes.*, V, 1-4

<sup>19</sup> Annexe 3

<sup>20</sup> Plut., *Thes.*, V, 5

<sup>21</sup> Annexes 4 et 5

<sup>22</sup> Annexe 6. Nous la découvrîmes trop tard et par hasard. Elle reste à notre connaissance la seule qui représente un Thrace (autre qu'appartenant à la grande tribu dace) de l'époque romaine. Or l'homme qui y est représenté ne porte pas de barbe et a les cheveux coupés ; le tors est découvert, malgré le chiton ? qui reste sur le côté ; et il porte un pantalon.

<sup>23</sup> Artem., I, 8 ; il faut attirer l'attention du lecteur que la traduction proposée par J.-Y. Boriaud d'Artémidore (*La clef des songes : onirocritique*, Coll. Arléa-poche, N°32, Paris, 1998) et par Festugière A.-J., (*La clef des songes*, Coll. Bibliothèque des textes philosophiques, N°3, Paris, 1975) soit pour le moins suspecte, pour ne pas dire qu'il s'agisse d'un non sens – « *les enfants nobles sont marqués*



*au fer [il faut comprendre tatoués] chez les Thraces, et chez les Gètes ce sont les esclaves ».*

<sup>24</sup> Il est intéressant de constater qu'Artémidore dissocie Thraces et Gètes, malgré son érudition et ses nombreux voyages sans doute également entrepris et en pays thrace.

<sup>25</sup> Hdt., V, 6

<sup>26</sup> Mel., II, 1, 10.: «*Les Agathyrses se tatouent le visage et les membres plus ou moins selon l'importance conférée à chacun par ces ancêtres ; au reste tous portent les mêmes marques et faites de telle sorte qu'elles sont ineffaçables.*» ; cf. aussi Virg., *Æn.*, IV, 145 et Amm., 31, 2, 14. Pour certains auteurs les Agathyrses seraient une tribu avec une origine thrace, cf. Danov Ch., La Thrace et les tribus thraces pendant le Ier millénaire av. n. è., in *Histoire de la Bulgarie*, 1979, p. 125 ; de même Vaschide V., *Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps armés qui y ont pris part*, Paris, 1903, pp. 11-12, avec les références antérieures

<sup>27</sup> Cf. Cic., *Off.*, II, 7 (25) : «*un barbare marqué de tatouages thraces (notis thraciis)*» et Plut., *M.*, *Sur les détails de la justice divine*, 12: «*Car enfin nous nous gardons de louer les Thraces qui, même de nos jours, marquent encore leurs femmes pour venger Orphée.*», in *Œuvres morales*, VII<sup>2</sup>, Les Belles Lettres, Paris, 1974.

<sup>28</sup> Ath., XII, 524, c-e: «*And their woman (celles des Scythes) tattooed the bodies of the women in the Thracian tribes who lived near them on the west and north, injecting the design with pins. Hence many years later, the Thracian women who had been thus outraged effaced the memory of that calamity in their own way by painting the rest of their skin, that the mark of outrage and shame upon them, being now included in a variety of other designs, might efface the reproach under the name of ornamentation.*» La traduction renvoie ensuite à la note suivante: «*They complicated the original designs, and therefore partially obliterated them, with designs of their own, and called the whole thing κόσμος decoration.*»

<sup>29</sup> Mel., II, 2, 16.

<sup>30</sup> Certes, on peut s'obstiner en parlant d'un traditionalisme vestimentaire thrace, mais faute de preuves pour l'époque romaine il nous semble plus prudent de ne pas engager une polémique.

<sup>31</sup> Ov., *Tr.*, III, 10, 19-20: «*Des peaux et des braies cousues les protègent des froids dangereux, et de tout leur corps seul le visage est visible.*» ; cf. aussi pratiquement la même expression en *Tr.*, V, 7, 49-50.

<sup>32</sup> Hor., *O.*, III, 9, 9-12; Pour ne pas encombrer notre exposé nous citerons ici encore deux textes qui à notre sens témoignent d'une certaine finesse des femmes thraces. Il s'agit tout d'abord d'un des poèmes d'Anacréon de Téos (VI<sup>e</sup> s. av. J.C.), lequel semble avoir eu un penchant envers les Thraces – aussi bien hommes que femmes: «*Jeune et belle cavale de Thrace, pourquoi ce regard inquiet, pourquoi cette fuite précipitée : tu me crois donc sans adresse et sans force ? Apprends que je*

puis te courber sous le frein, et, tenant la bride, te lancer en vainqueur dans la poussière de l'arène. Maintenant tu folâtres dans les pâturages où ta légèreté joue et bondit, car jusqu'ici aucun habile écuyer n'a su te dompter.» cf. Falconnet E., *Les petits poèmes grecs*, Anacréon, LXI, sur <http://remacle.org/bloodwolf/poetes/falc/table.htm>. Le deuxième est d'Aristophane: «Combien il est plus doux, ô Phalès, Phalès, (personnification du phallus) de surprendre, volant du bois, la jolie bûcheronne, l'esclave de Strymodôros, Thratta (c.-à-d. la Thrace, en dialecte attique), revenant du Phellée, de la saisir à bras-le-corps, de la jeter à terre et de la "dénoyer" (καταγιγαρτίζω)» in Ar., *Ach.*, 270-275.

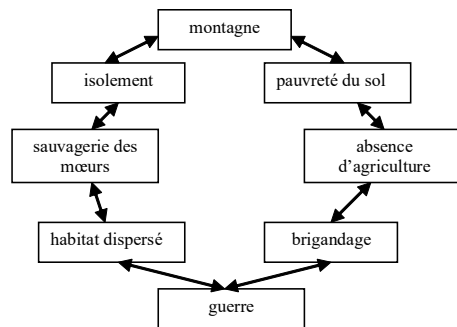
<sup>33</sup> Val.-Flac., II, 82-310.

<sup>34</sup> Nous pouvons simplement regretter l'absence d'une riche iconographie comme celle que nous possédons pour les époques classique et hellénistique.

<sup>35</sup> Flor., I, 39 (III, 3). Mais aussi Ibid., II, 26 (IV, 12, 13) : « Quant aux Mésiens, leur sauvagerie, leur cruauté, leur caractère le plus barbare qui soit parmi les barbares, sont choses horribles à dire. » La même image sur les Thraces nous est donnée et par Orose (V, 23, 18), à placer certainement dans une tradition livienne.

<sup>36</sup> Flor., II, 27 (IV, 12, 17) : « *Quippe cum catenas morsibus Temptarent, feritatem suam ipsi puniebant.* ». cf. aussi Tac., *An.*, IV, 46-51, Liv., XL, 2, qui nous dit que les Thraces portaient les têtes des ennemis vaincus sur des romphée, etc.

<sup>37</sup> Des ressemblances existent avec un autre grand géographe de la même période – Strabon. Cf. Thollard P., *Barbarie et civilisation chez Strabon. Étude critique des livres trois et quatre de la Géographie*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, N° 77, Paris, 1987 où p.25 est dressé le tableau suivant:



<sup>38</sup> Mel., II, 2, 16.

<sup>39</sup> *Ibid.*, loc. cit., 18.

<sup>40</sup> Ov., *Tr.*, 45-48.

<sup>41</sup> Liv., XXXVIII, 40.

<sup>42</sup> Str., VII, 5, 12.

<sup>43</sup> Str., VII, 6, 1.

<sup>44</sup> Xen., *An.*, VII, 5, 12-13.

<sup>45</sup> Arr., *P.*, 25, 2; *IGBulg*, I, 307.

<sup>46</sup> Ov., *Tr.*, V, 10, 15-19 ou bien encore *Tr.*, III, 10, 54-66: «*les ennemis barbares, s'avances sur leurs / chevaux rapides; ces ennemis, redoutables par leurs / chevaux et leurs flèches qui volent au loin, dévastent / sur une grande étendue la contrée avoisinante. Les uns / fuient en tous sens et, dans les campagnes sans défense, / leurs biens que nul ne garde sont livrés au pillage: / maigres récoltes, bétail, chariots grinçants, magot des / pauvres habitants. D'autres sont emmenés captifs les / bras liés derrière le dos, et se retournent pour regarder / en vain leurs champs et leurs foyers ; d'autres tombent misérablement transpercés de flèches à barbillons, / car un poison enduit le fer qui vole. Ce qu'ils ne peuvent / emporter ou emmener avec eux est détruit, et la flamme / de l'ennemi brûle les innocents chaumières.*»

<sup>47</sup> Des lois à Rome interdisaient le mariage ou les rapports sexuels entre certains types de parents et d'alliés. Les Romains se considéraient même comme plus stricts sur ce point que les autres peuples, et avaient fait de l'étendue et de la sévérité de ces prohibitions un des traits de leur conscience ethnique, tout en voyant en elles un élément intangible de l'ordre du monde. Ils avaient élaboré un concept complexe, celui d'*incestus*, qui déborde notre notion moderne d'inceste. Ainsi deux significations sont perceptibles pour *incestus* : 1. Inceste (mariage ou relation entre personnes apparentées ou liées) 2. Relation avec une Vestale. Mais le concept d'*incestus* est inséparable d'un autre concept, à savoir celui de *nefas* (contraire à l'ordre des choses) lui-même diamétralement opposé à *fas* (conforme à l'ordre des choses). Or il y a plusieurs cas d'inceste – 1.) s'il y a union avec un parent proche (Cic., *Mil.*, XVII, 73); 2.) s'il y a union avec un parent par alliance - union de deuxième type, c.-à-d. union avec la concubine de son père et vice versa (Cic., *Clu.*, V, 12; Firm., *Math.*, IV, 6, 3; Gai., *Inst.*, I, 59); 3.) enfin tous les cas possibles de parenté (cf. Catul., *Carm.* LXXXIX). Il faut ajouter que même si l'adultère n'est généralement pas considéré comme *nefas*, un homme surprenant une liaison adultérine a la possibilité de mettre à mort ou d'effectuer tout autre châtiment sur les adultérins. Cf. pour plus de détails sur *fas* et *nefas* Fugier H., *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, Paris, 1963 et pour le reste - Moreau Ph., *Incestus et prohibita nuptiae. Conception romaine de l'inceste et l'histoire des prohibitions matrimoniales pour cause de parenté dans la Rome antique*, Paris, 2002.

<sup>48</sup> Mel., II, 2, 21.

<sup>49</sup> Hdt., V, 6.

<sup>50</sup> Le même constat chez Strabon (VII, 3, 4) qui utilise des fragments de Ménandre pour la polygamie des Gètes et des Thraces en général, mais tout en prenant le soin d'ajouter: «*Ces constatations sont confirmées par d'autres observateurs*».

<sup>51</sup> Silberman A., cf. p. 175, n. 3.

<sup>52</sup> Hdt., I, 196.

<sup>53</sup> Mihailov G., op.cit., p. 100.

<sup>54</sup> Solin., X, 4, éd. de Th. Mommsen sur <http://www.thelatinlibrary.com/solinus.html>.

<sup>55</sup> Dans le passé mythologique des Dolonques un des leurs rois avait une vingtaine d'épouses.

<sup>56</sup> Hor., O., I, 18, 9-11; I, 27, 1-4; I, 36, 14.

<sup>57</sup> La liste serait trop importante pour la donner ici; retenons pour l'époque romaine entre autres le témoignage, sorte de résumé d'Élien: «*On dit la même chose des Thraces (passion immodérée pour le vin) mais que ces derniers sont des buveurs incroyables, c'est un fait désormais largement connu.*» in V. H., III, 15.

<sup>58</sup> Ath., XII, 534: «*[...] and on the other hand he outdid the Thracians in their drinking of unmixed wine.*»

<sup>59</sup> *Ibid.*, X, 432.

<sup>60</sup> *Ibid.*, XI, 781; aussi Hor., O., I, 36, 14: «*que Damalis, grande amie du vin, n'arrive pas à vaincre Bassus en avalant d'un trait la rasade thrace.*»

<sup>61</sup> Ath., X, 447: «*And Archilochus: "As a man of Thrace or of Phrygia guzzled his beer (bryton) while the flute played; meanwhile her lover plied her vigorously"*» et «*Hellanicus in The Foundings says that beer is made also of rye; he writes as follows: "They drink beer made of rye, as the Thracians drink it made of barley"*»

<sup>62</sup> Mel., II, 2, 21 avec possible confusion à partir des textes d'Hérodote, cf. Silberman A., p. 175, n. 5.

<sup>63</sup> Ov., Tr., III, 10, 23-24.

<sup>64</sup> Des précédents de ce genre on trouve également en France d'Ancien Régime.

<sup>65</sup> Hor., O., I, 27, 1-4 : «*Se battre avec les scyphes, faits à l'usage de la joie, c'est bon pour les Thraces. Écartez une coutume barbare ; que Bacchus, avec vous, se respecte, et tenez le loin des rixes sanglantes.*»

<sup>66</sup> P. ex. Vitr., VI, 1: «*Les peuples méridionaux ont l'esprit plus vif et plus pénétrant, à cause de la subtilité de l'air et de la chaleur qui règne dans leur pays ; tandis que les peuples du Nord, comme étouffés par l'épaisseur de l'air et par les vapeurs humides qu'ils respirent, ont l'esprit beaucoup plus lourd. Mais si les habitants du Midi ont l'esprit plus pénétrant, plus fécond et plus inventif, ils sont souvent sans vigueur quand il s'agit de faire quelque action de bravoure, parce que le soleil a comme épuisé par son ardeur toute la force de leur courage; tandis que ceux qui sont nés dans les pays froids sont plus propres au métier des armes, et plus prompts à courir avec assurance au-devant de toute sorte de dangers; mais c'est avec une pesanteur d'esprit inconsidérée et sans aucune maturité de conseil. La nature ayant ainsi partagé l'univers en deux climats d'une température tout à fait opposée, qui rendent toutes les nations différentes les unes des autres, les dieux ont voulu que les Romains fussent placés au milieu de ces deux différents espaces du monde : ce qui*

*fait que généralement les peuples d'Italie sont également pourvus de la force du corps et de celle de l'esprit, qui font la valeur et le courage. On peut dire que les Romains, placés entre le nord et le midi, possèdent tout ce qu'il y a de meilleur entre ces deux extrémités du monde; car ils jouissent d'un climat tempéré, et par leur prudence ils triomphent de la force des barbares: de même que, par leur valeur, ils déjouent l'astuce et l'adresse des peuples méridionaux. Le ciel a donc placé la capitale du peuple romain dans une région merveilleusement tempérée, pour qu'elle fût capable de commander à toute la terre.», in Dubuisson M., La vision romaine de l'étranger : stéréotypes, idéologie et mentalités, *Cahiers de Clio*, 81, 1985, pp. 82-98 ; de même chez Strabon cf.*

<sup>67</sup> *Physiogn.*, 9.

<sup>68</sup> *Liv.*, XLV, 23, 14.

<sup>69</sup> *Flor.*, II, 26(IV, 12, 13) décrivant les Mœsiens.

<sup>70</sup> *Str.*, VII, 3, 4, en parlant des Mœsiens.

<sup>71</sup> *Str.*, VII, 3, 3.

<sup>72</sup> *Val.-Max.*, II, VI, 12.

<sup>73</sup> *Ibid.*, II, VI, 14.

<sup>74</sup> *Ibid.*, III, VII, ext. 7 ; il s'agit de Cotys I, roi de 383 à 359/358 av. J.-C.

<sup>75</sup> Martinez-Lacy R., Cotys et la troisième guerre de Macédoine, *Pulpuveva*, VI, p. 106.

<sup>76</sup> Condurachi Em., «Kotys, Rome et Abdère», *Latomus*, XXIX, 2, 1970, p. 582.

<sup>77</sup> *Pol.*, XXVII, 12.

<sup>78</sup> *Diod.*, XXX, 3.

<sup>79</sup> *Tac., An.*, II, 64.

<sup>80</sup> *Ov., Pont.*, II, 9.

<sup>81</sup> *Anth. Pal.*, XIII, 75; une autre traduction sur <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/Anthologie/planude.htm>

<sup>82</sup> La *pietas* étant la soumission à la volonté des dieux, le respect de l'ordre naturel des choses, définis avec les rapports entre les hommes eux-mêmes, entre les hommes et les dieux, entre l'enfant et ses parents, entre le citoyen et la cité; c'est, enfin, le trait le plus caractéristique du fondateur de Rome – *pius Aeneas*.

<sup>83</sup> La *uirtus* étant l'ensemble des qualités de l'homme digne de ce nom à leur degré le plus élevé – courage du soldat, énergie dans l'action entreprise, etc.

<sup>84</sup> La *fides* et liée à la *pietas* et c'est la relation bivalente, faite de confiance d'une part et de loyauté de l'autre, entre un client et son patron mais également entre deux citoyens, entre l'ensemble des citoyens (*fides Quiritium*), même entre Rome et les peuples qu'elle domine.

<sup>85</sup> La *grauitas*, qui s'oppose à l'*humanitas* venue des Grecs, est l'ensemble des règles de conduite que respecte le vrai Romain, le Romain traditionnel. Le *uir grauis* est l'homme qui exerce avec tout le sérieux nécessaire son «métier de citoyen».

<sup>86</sup> La *maiestas* est la supériorité naturelle, fondée sur l'ordre naturel des choses du magistrat sur les autres citoyens, du peuple romain sur les autres peuples (*maiestas populi Romani*).